

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Commune de GABASTON

Enquête publique : suppression et aliénation:

- d'une portion du chemin rural dit de Bourau,
- du chemin rural situé au lieu-dit "Poudget",
- d'une portion du chemin rural dit Route de Jambet,
- d'une portion du chemin rural dit Jeandat,
- du chemin rural dit Cantou,
- d'une portion du chemin rural dit de Courties.

Par arrêté municipal en date du 18 décembre 2020, le Maire de la Commune de GABASTON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la suppression et l'aliénation de plusieurs portions de chemins ruraux sur la COMMUNE.

L'enquête se déroulera à la Mairie de GABASTON du 9 janvier 2021 au 23 janvier 2021. Les permanences auront lieu le 9 janvier 2021 de 9 heures à 12 heures et le 23 janvier 2021 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Mme le commissaire-enquêteur, mairie de GABASTON (64160) ou par courriel ([mairiedegabaston@gmail.com](mailto:mairiedegabaston@gmail.com)).